

**CGV-080614**

UNIVERSITÉ DE MONCTON

193<sup>e</sup> séance du

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Le 14 juin 2008

de 8 h 30 à 12 h 15

Salle 309 Pavillon Irène-Léger

Campus de Shippagan

### **PRÉSENCES**

Pauline Banville-Pérusse	Nord-Ouest	Tina Robichaud	Étudiante (Moncton)
Lise Bastarache	Extérieur du NB (Candiac)	Pauline Roy	Nord-Est
Michèle L. Caron	Professeure (Moncton)	Gabrielle Vienneau	Étudiante (Edmundston)
Jeannot Castonguay, président	Nord-Ouest	<b><u>Invités et invitées</u></b>	
Annie C. Daneault	Nord-Ouest	Paul Albert, vice-recteur	Edmundston
Liette Dumas-Sluyter	Extérieur du NB (Ottawa)	Paul-Émile Benoit, directeur, Service des communications	Moncton
Jean-Guy Finn	Extérieur des régions	Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier	U de M	Lynne Castonguay, secrétaire générale (SG)	U de M
Pierrette Fortin	Professeure (Edmundston)	Nassir El-Jabi, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Raymond Gionet	Association des anciens, anciennes et amis (Shippagan)	Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée	Moncton
Daniel Héту	Professeur (Shippagan)	Jocelyne Roy-Vienneau, vice-rectrice	Shippagan
Patrick Jeune	Étudiant (Shippagan)		
Gaston Poitras	Extérieur des régions		
Ivan Robichaud	Nord-Est		

**ABSENCES MOTIVÉES :** Louis R. Comeau, Aubrey Cormier, Léandre Cormier, Conrad Ferguson, Vaughne Madden, Louis Léger, André G. Richard et Mario Thériault

## TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE .....	4
2.	MINUTE DE RECUEILLEMENT .....	4
3.	ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES .....	4
4.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION .....	4
5.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE .....	4
6.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR. ....	4
7.	CORRESPONDANCE .....	4
7.1	Lettre de Louis-Philippe Nault .....	4
8.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-080419 .....	5
9.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV) .....	5
9.1	Demande de la FÉÉCUM (dossier de M. Blanchard) .....	5
10.	RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER .....	5
11.	RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CEX-080505 .....	6
12.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CEX) .....	6
12.1	(5.3) Régime de retraite .....	6
12.2	(12.1) Énoncé des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants .....	6
12.3	(8) Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick .....	7
13.	RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-080325 .....	7
14.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ) .....	7
14.1	(6.1) Maîtrise en éducation (enseignement et enseignement ressource) .....	7
14.2	(6.2) Maîtrise en orientation (maîtrise en orientation et maîtrise ès arts en orientation) .....	10
14.3	(7.2) Ajout d'une orientation Systèmes industriels et automatisation au programme de Baccalauréat en ingénierie (génie électrique) .....	12
14.4	(7.3) Programmes de cycles supérieurs en études appliquées du vieillissement .....	12
15.	SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-080502 .....	13
16.	RATIFICATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES .....	13
16.1	Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston (ABPPUMCE) .....	13
16.2	Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan (APPUMCS) .....	14
16.3	Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton (ABPPUM) .....	14
17.	NOMINATION DE CADRE .....	14
17.1	Doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche .....	14
17.2	Doyen de la Faculté de foresterie .....	14
17.3	Doyen des Études, Campus de Shippagan .....	15
17.4	Vice-doyen de la Faculté des sciences .....	15
17.5	Dérogation .....	15
17.6	Vice-doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales .....	15
17.7	Directeur de l'École de travail social .....	15
18.	RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS .....	16
18.1	Comité de gouvernance .....	16
18.1.1	Conseil des gouverneurs - nominations .....	16

18.2	Comité de finance .....	16
18.2.1	Budget 2008-2009 - Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada .....	16
18.3	Comité de placement .....	17
18.4	Comité de vérification .....	17
19.	AFFAIRES NOUVELLES .....	17
19.1	Remerciements .....	17
20.	PROCHAINES RÉUNIONS .....	17
21.	CLÔTURE .....	17
	DOCUMENTS .....	18
	Document A : Ordre du jour adopté .....	A(1)
	Document B : Procès-verbal CCJ-080325 .....	B(1-173)
	Document C : Points saillants de la nouvelle convention collective de l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston (ABPPUMCE) .....	C(1-3)
	Document D : Points saillants de la nouvelle entente collective de l'Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan (APPUMCS) .....	D(1-4)
	Document E : Nominations au Conseil des gouverneurs .....	E(1-4)
	Document F : Budget 2008-2009 - Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada .....	F(1)

**Nota bene :**

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

## 1. OUVERTURE

8 h 35 : le président souhaite la bienvenue aux membres et déclare la réunion ouverte. Il donne la liste des personnes excusées. Il s'agit de la 193<sup>e</sup> séance du Conseil des gouverneurs.

## 2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Le président demande aux membres d'avoir une pensée pour les personnes suivantes qui sont décédées récemment :

- ▶ **Yvan Lepage**, décédé le 22 mai 2008. Il a été professeur à l'Université de Moncton au début des années 1970 jusqu'en 1976. Il a été directeur du Département d'études françaises de 1973 à 1976.
- ▶ **Léopold Lang**, décédé le 6 juin 2008. Il a été professeur et directeur des Services aux étudiantes et étudiants à l'Université de Moncton, Campus de Shippagan. Il était à sa retraite depuis 1993.
- ▶ **Georgine Muise**, décédée le 9 juin 2008. Elle était la grand-mère de la conjointe de Neil Boucher.

## 3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Le président souhaite la bienvenue à monsieur Daniel Héту, professeur au Campus de Shippagan, monsieur Patrick Jeune, étudiant au Campus de Shippagan et madame Gabrielle Vienneau, étudiante au Campus d'Edmundston.

## 4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

## 5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle, selon la secrétaire générale.

## 6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1

Le point 16 sera traité après le point 18.4.

**R : 01-CGV-080614**

Gaston Poitras, appuyé par Annie C. Daneault, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel que modifié. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

## 7. CORRESPONDANCE

### 7.1 Lettre de Louis-Philippe Nault

Lettre de Louis-Philippe Nault, en date du 20 avril 2008, adressée au président du Conseil des gouverneurs, Dr Jeannot Castonguay. Il informe les membres de sa décision de remettre sa démission comme représentant de l'Association des anciennes, anciens et amis de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston.

## 8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-080419

### Corrections au procès-verbal :

- ▶ À la page 8, début du deuxième paragraphe, il faut lire : Le Conseil des gouverneurs est d'avis que l'Université de Moncton...
- ▶ À la page 10, point 14.2, 7<sup>e</sup> ligne, il faut lire : ...doit être repensée...
- ▶ À la page 13, dernier paragraphe, avant dernière ligne, il faut lire : ... de recrutement et de réussite pour les études...
- ▶ À la page 14, point 19, premier paragraphe, avant-dernière ligne, il faut lire : ... de la province et de 3 directeurs de collèges communautaires.

### **R : 02-CGV-080614**

Pauline Roy, appuyée par Raymond Gionet, propose :

« *Que le procès-verbal CGV-080419 soit adopté tel que corrigé.* »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

## 9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)

### 9.1 Demande de la FÉÉCUM (dossier de M. Blanchard)

Le processus est enclenché afin de faire lever l'injonction pesant à l'endroit de monsieur Blanchard. Le recteur et vice-chancelier explique que tous les documents juridiques appropriés ont été remis à monsieur Blanchard au cours du mois de mai. Monsieur Blanchard doit maintenant communiquer avec son conseiller juridique et donner son consentement.

## 10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Le recteur et vice-chancelier présente un rapport verbal qui porte sur les points suivants :

- ▶ Cérémonies de Collation des diplômes : Les cérémonies de Collation des diplômes ont eu lieu au mois de mai aux campus de Shippagan, d'Edmundston et de Moncton respectivement. L'Université de Moncton a conféré 1080 diplômes, soit 947 au Campus de Moncton, 76 au Campus d'Edmundston et 57 au Campus de Shippagan.

Lors des cérémonies, six personnalités ont été honorées : Euclide Chiasson, docteur d'honneur ès sciences sociales, Jacques Lacoursière, docteur d'honneur en histoire, Neil Bissoondath, docteur en littérature, Monique Collette, docteure en administration publique, Camille Thériault, docteur en administration des affaires et Adrien Bérubé, professeur émérite en géographie.

- ▶ Statistiques des admissions pour septembre 2008 : En date du 12 juin 2008, les nouvelles admissions sont à la baisse (-30 si on compare à juin 2007).
- ▶ Réforme du secteur postsecondaire : Le rapport du Groupe de travail a été déposé au bureau du Premier ministre le 24 avril 2008. Ce rapport devait être publié à la fin du mois de mai, mais la date de publication a été remise à la fin du mois de juin.

Un article, paru récemment dans le quotidien Telegraph Journal, annonce les grandes lignes du rapport. L'Université de Moncton a choisi de ne pas commenter cet article préférant attendre la publication du rapport et la réponse du gouvernement provincial.

- ▶ Conventions collectives : Deux conventions collectives sont proposées aujourd'hui au Conseil des gouverneurs pour ratification, soit celle du Campus d'Edmundston et celle du Campus de Shippagan. Au Campus de Moncton, des journées de négociations sont prévues les 18 et 19 juin avec les membres de la Commission de conciliation. Le rapport des commissaires sera déposé le 30 juin 2008.

**10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)**

- ▶ Campus recherche et développement : L'Université de Moncton a obtenu une subvention qui lui permettra de poursuivre son étude et d'évaluer le concept du Campus recherche et développement. Les pourparlers avec la ville de Moncton se poursuivent. Une proposition concernant la structure juridique et la gestion future est en cours de préparation.

Concernant l'achat d'un terrain adjacent appartenant aux religieuses, les discussions se poursuivront au mois de septembre.

- ▶ Stade au Campus de Moncton : Les travaux sont commencés sur le terrain.
- ▶ Piscine au Campus de Shippagan : La ville de Shippagan a accepté de signer l'entente. Les travaux commenceront cet été.

**R : 03-CGV-080614**

Ivan Robichaud, appuyé par Lise Bastarache, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport verbal du recteur et vice-chancelier. »*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

**11. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CEX-080505**

**R : 04-CGV-080614**

Liette Dumas-Sluyter, appuyée par Guilda Landry, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le procès-verbal du Comité exécutif CEX-080505. »*

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

**12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CEX)****12.1 Régime de retraite**

Une étude des options a été entamée au cours des dernières semaines et la préparation d'une proposition est en cours. Celle-ci sera présentée aux comités de retraite. Le recteur et vice-chancelier rappelle que ce dossier devrait être réglé dans l'année courante.

**12.2 Énoncé des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants**

Le Sénat académique souhaite examiner l'*Énoncé des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants* et demande au Conseil des gouverneurs de suspendre l'application de ce dernier afin de lui permettre d'étudier le document. La prochaine réunion du Sénat académique est le 22 août.

**R : 05-CGV-080614**

Raymond Gionet, appuyé par Lise Bastarache, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs suspende l'application de l'Énoncé des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants jusqu'à ce que le Sénat académique l'ait examiné et que l'on revienne avec les commentaires à la prochaine réunion du Conseil des gouverneurs. »*

Vote sur R05

Pour 14

Contre 3

ADOPTÉE

### 12.3 Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick

Un membre demande si le rapport du Groupe de travail est aussi alarmiste que le laisse entendre les articles publiés dans les journaux, notamment ceux du Telegraph Journal. Le recteur et vice-chancelier précise que les articles sont plutôt négatifs en raison des points suivants : le coût de la réforme évalué à 400 M\$, l'ampleur de la bureaucratie et les mesures par rapport à l'endettement des étudiantes et des étudiants. Il ajoute que, avant de tirer des conclusions, il faut examiner le rapport comme un tout et non à la pièce.

### 13. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-080325

Voir le Document B, p. 1-173

**R : 06-CGV-080614**

Gaston Poitras, appuyé par Guilda Landry, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le procès-verbal CCJ-080325. »*

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

### 14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ)

#### 14.1 Maîtrise en éducation (enseignement et enseignement ressource)

Quatre programmes ont été évalués par le professeur Hermann Duchesne du Collège universitaire de Saint-Boniface. Les programmes sont la Maîtrise en éducation (enseignement), la Maîtrise en éducation (enseignement ressource), la Maîtrise ès arts en éducation (enseignement) et la Maîtrise ès arts (enseignement ressource).

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le contenu du document. Il précise que l'évaluateur a noté trois besoins que les programmes ne parviennent pas à rencontrer : le besoin de développement professionnel en lien avec le Certificat VI, le besoin de rejoindre les personnes en régions éloignées et le besoin de praticiens et de spécialistes en enseignement ressource. Il considère aussi que la spécialisation est insuffisante, que le recrutement pourrait être plus proactif et que certains cours nécessitent une mise à jour. Il considère que les ressources professorales sont acceptables alors que celles du Centre de ressources pédagogiques ne répondent que partiellement aux besoins.

À la demande d'un membre, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique la procédure d'évaluation d'un programme.

**R : 07-CGV-080614**

Lise Bastarache, appuyée par Pauline Banville-Pérusse, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte les recommandations suivantes à la suite de l'évaluation externe des programmes de Maîtrise en éducation (enseignement et enseignement ressource). »*

#### **RECOMMANDATION 1**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation maintienne ses programmes de maîtrise en enseignement et de maîtrise en enseignement ressource et qu'elle procède à la révision de ses programmes en s'inspirant des suggestions et des recommandations de l'évaluateur externe. Cet exercice comprendrait notamment, ainsi que le suggère l'évaluateur :*

- *une réévaluation des objectifs touchant aux spécialisations et l'établissement d'un meilleur équilibre entre la formation professionnelle générale et la formation spécialisée, pour les deux mentions du programme;*

#### 14.1 **Maîtrise en éducation (enseignement et enseignement ressource) (suite)**

##### **R : 07-CGV-080614 (suite)**

- ▶ *l'établissement d'un meilleur équilibre entre les objectifs de formation en recherche et de formation pratique, pour les deux mentions, sans toutefois diluer la formation de base en recherche;*
- ▶ *une révision complète des objectifs de la mention Enseignement ressource dans le sens de former des enseignantes et des enseignants ressources capables de jouer un rôle de leader et de soutenir les milieux éducatifs dans leur évolution vers l'inclusion scolaire;*
- ▶ *une réflexion approfondie sur les valeurs de la pédagogie actualisante et un renforcement de la mise en œuvre de cette pédagogie;*
- ▶ *une réévaluation des objectifs et des exigences du tronc commun et, en particulier, étudier la possibilité de réduire le nombre de crédits exigés dans le tronc commun;*
- ▶ *une mise à jour du contenu des cours du tronc commun en tenant compte de la provenance et des besoins des différentes clientèles étudiantes;*
- ▶ *un examen en profondeur des contenus des cours de spécialisation afin de s'assurer qu'ils sont en lien avec les besoins en personnel spécialisé de la communauté éducative acadienne du Nouveau-Brunswick;*
- ▶ *la possibilité que les étudiantes et les étudiants puissent bénéficier d'une plus grande diversité de cours à option dans leur spécialisation, y inclut l'ajout de cours à contenu variable permettant de répondre plus rapidement aux besoins ressentis dans le milieu éducatif.*

##### **RECOMMANDATION 2**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation procède à un examen du nombre de crédits exigés pour chacun des programmes. Une étude comparative, avec des programmes de même nature dans les universités de la région, en particulier la University of New Brunswick, devrait servir de guide.*

##### **RECOMMANDATION 3**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation développe un programme de reconnaissance des acquis pour la clientèle à temps partiel et qu'elle soumette un rapport au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'automne 2008.*

##### **RECOMMANDATION 4**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation dans le cadre de la planification de l'offre des programmes :*

- ▶ *attribue des ressources humaines chevronnées au cours de méthodes de recherche;*
- ▶ *voit à ce que le placement des cours de méthodes de recherche à l'horaire prenne en compte le temps nécessaire à l'approfondissement des concepts et des notions complexes étudiés dans ces cours;*



#### 14.1 **Maîtrise en éducation (enseignement et enseignement ressource)** (suite)

##### **R : 07-CGV-080614** (suite)

- ▶ *mette en place un mécanisme pour assurer que les contenus et les plans des cours de la spécialisation et des cours à option soient maintenus à jour.*

##### **RECOMMANDATION 5**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation, en collaboration avec la Faculté des études supérieures et de la recherche, prépare un plan stratégique de recrutement afin de maintenir un nombre satisfaisant d'inscriptions dans chacun des programmes (maîtrise en enseignement et maîtrise en enseignement ressource).*

##### **RECOMMANDATION 6**

*Que, dans la foulée de la révision des programmes, la Faculté des sciences de l'éducation examine la possibilité de développer un profil de compétences de fin d'études.*

##### **RECOMMANDATION 7**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation développe une approche proactive pour sensibiliser les étudiantes et les étudiants au contexte minoritaire et à l'importance de la communication en français dans le cadre de leurs fonctions professionnelles, ainsi que le suggère l'évaluateur externe.*

##### **RECOMMANDATION 8**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation fasse la promotion du Centre d'aide à la rédaction universitaire créé dans le cadre du projet d'appui à la réussite des études auprès de leurs étudiantes et étudiants qui ont besoin d'améliorer leurs compétences linguistiques.*

##### **RECOMMANDATION 9**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation et l'Éducation permanente mettent en place des mesures novatrices et appropriées afin de s'assurer que les cours offerts aux étudiantes et aux étudiants à temps partiel aient des standards comparables aux cours réguliers et que les deux instances impliquées (la Faculté et l'Éducation permanente) se dotent de mécanismes adéquats de communication pour recueillir les informations pertinentes relativement à la satisfaction et à la progression des étudiantes et des étudiants dans leur programme et ceci, dans la mesure du possible, dans les trois campus de l'Université de Moncton.*

##### **RECOMMANDATION 10**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation expose leurs étudiantes et leurs étudiants aux activités de recherche des professeures et des professeurs et leur donne l'occasion de s'intégrer à ces activités.*

##### **RECOMMANDATION 11**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation vise à ce que les activités d'apprentissage prévues dans les cours maintiennent un équilibre entre la dimension théorique et la dimension pratique, en tenant compte de la nature des responsabilités professionnelles des diplômées et des diplômés, ainsi que le recommande l'évaluateur externe.*

#### 14.1 **Maîtrise en éducation (enseignement et enseignement ressource)** (suite)

**R : 07-CGV-080614** (suite)

##### **RECOMMANDATION 12**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation étudie la possibilité d'assortir les cours en enseignement ressource d'activités d'apprentissage telles que des laboratoires, des mini stages, des séances d'observations, ou toute autre forme de pratiques pertinentes des compétences nécessaires à l'exécution du travail quotidien dans ce domaine (recommandation de l'évaluateur externe).*

##### **RECOMMANDATION 13**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation s'assure du financement adéquat du Centre de ressources pédagogiques (CRP) pour l'acquisition, le renouvellement et la mise à jour des ressources et services du CRP tout en s'assurant de procéder au nettoyage et à l'élagage à intervalle régulier des ressources périmées du CRP.*

##### **RECOMMANDATION 14**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation continue à encourager, à stimuler les activités de recherche-développement-crédation et à accentuer les efforts pour augmenter la visibilité des travaux de recherche-développement-crédation des professeures et des professeurs, de même que des diplômées et des diplômés de la maîtrise, auprès de la communauté en général, et des étudiantes et des étudiants de la Faculté, en particulier, ainsi que le recommande l'évaluateur externe.*

##### **RECOMMANDATION 15**

*Que la Faculté prépare une étude de faisabilité et examine la pertinence de développer certains contenus de cours pour l'enseignement à distance. »*

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

#### 14.2 **Maîtrise en orientation (maîtrise en orientation et maîtrise ès arts en orientation)**

Le programme de Maîtrise en orientation et le programme de Maîtrise ès arts en orientation ont été évalués par monsieur Jacques Limoges de l'Université de Sherbrooke. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique aux membres que le taux de diplomation est très faible surtout au programme de Maîtrise ès arts en orientation. En raison de ceci, le Comité conjoint de la planification a préféré ne pas recommander ce programme avant d'obtenir des renseignements complémentaires à ce sujet.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le programme de Maîtrise en orientation. Il discute de la promotion et du recrutement, de l'encadrement des étudiantes et des étudiants et des stages. De plus, il recommande l'abolition du programme de Certificat de premier cycle en développement de carrière et l'étude de l'abolition du programme de Diplôme d'études supérieures en counseling de carrière en raison d'un taux d'inscription très bas.

**R : 08-CGV-080614**

Annie C. Daneault, appuyée par Gaston Poitras, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte les recommandations suivantes à la suite de l'évaluation externe des programmes de Maîtrise en orientation (maîtrise en orientation et maîtrise ès arts en orientation)*

14.2 **Maîtrise en orientation (maîtrise en orientation et maîtrise ès arts en orientation)**  
(suite)

**R : 08-CGV-080614** (suite)

**RECOMMANDATION 1**

*Que le programme de Maîtrise en orientation (M.O.) soit maintenu et qu'il soit enrichi à la lumière des constatations, des suggestions et des recommandations faites par l'évaluateur externe.*

**RECOMMANDATION 2**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation entreprenne la révision des objectifs, de la finalité, des cours et du programme de Maîtrise en orientation de façon à exploiter la philosophie vie-carrière en s'inspirant des pistes de réflexion et des recommandations avancées par l'évaluateur externe et des projets de révision déjà entamés.*

**RECOMMANDATION 3**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation examine les modalités d'encadrement en vigueur au programme et qu'elle se penche sur les moyens à prendre afin d'assurer un encadrement plus efficace aux étudiantes et aux étudiants qui leur permettra de respecter les délais de soumission du mémoire en conformité avec les règlements universitaires.*

**RECOMMANDATION 4**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation maintienne le stage intensif existant et qu'elle examine, dans le cadre de la révision du programme, la possibilité de créer un stage exploratoire étalé sur une session ou une année.*

**RECOMMANDATION 5**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation s'assure que l'encadrement pédagogique offert aux étudiantes et aux étudiants tout au long de leur formation touche autant au volet professionnel que personnel de leur cheminement.*

**RECOMMANDATION 6**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation, en collaboration avec la Faculté des études supérieures et de la recherche, prépare un plan stratégique de promotion et de recrutement afin d'assurer un nombre constant et raisonnable d'inscriptions au programme.*

**RECOMMANDATION 7**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation entreprenne des démarches auprès du ministère de l'Éducation dans le but de faire modifier les exigences du droit de pratique en orientation dans le système scolaire comme c'est le cas pour les autres professionnelles et professionnels non enseignants (notamment les psychologues, les travailleuses et les travailleurs sociaux et les infirmières et les infirmiers).*

14.2 **Maîtrise en orientation (maîtrise en orientation et maîtrise ès arts en orientation)**  
(suite)

**R : 08-CGV-080614** (suite)

**RECOMMANDATION 8**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation examine les différentes options (comité consultatif, sondages ponctuels, relances systématiques, groupes de discussion, états généraux) lui permettant de consulter les milieux de pratique et les partenaires avant de choisir celle qui lui semblerait la plus appropriée à la consultation constante.*

**RECOMMANDATION 9**

*Que la Faculté des sciences de l'Éducation étudie la pertinence de continuer à offrir le programme de Diplôme d'études supérieures en counseling de carrière et, au cas où il est décidé d'en proposer l'abolition, qu'elle entreprenne les démarches menant à l'abolition dudit programme auprès des instances appropriées à l'Université.*

**RECOMMANDATION 10**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation mette sur pied les démarches menant à l'abolition du programme de certificat de premier cycle en développement de carrière auprès des instances appropriées de l'Université. »*

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

14.3 **Ajout d'une orientation Systèmes industriels et automatisation au programme de Baccalauréat en ingénierie (génie électrique)**

La Faculté d'ingénierie souhaite créer une orientation option génie industriel dans ses programmes de génie électrique et de génie mécanique. L'orientation Systèmes industriels et automatisation proposée a pour objectif d'apporter aux personnes inscrites en génie électrique une formation complémentaire en génie industriel axée sur les systèmes industriels et l'automatisation. Tout en complétant les exigences de leur diplôme en génie électrique, les personnes qui compléteront les cours de l'orientation auront acquis des compétences convoitées par les employeurs et nécessaires pour la simulation et la conception de systèmes automatisés, l'analyse et le contrôle de qualité et de maintenance ainsi que la gestion de projets. Cette recommandation s'inscrit dans la réforme des programmes qui a suivi l'abolition du programme de Baccalauréat en ingénierie (génie industriel).

**R : 09-CGV-080614**

Ivan Robichaud, appuyé par Tina Robichaud, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la création du programme Baccalauréat en ingénierie (génie électrique) - profil orientation systèmes industriels et automatisation. »*

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

14.4 **Programmes de cycles supérieurs en études appliquées du vieillissement**

Les programmes de cycles supérieurs en études appliquées du vieillissement (diplôme et certificat) s'inscrivent dans une approche multidisciplinaire en vue de saisir le phénomène du vieillissement au Canada et au Nouveau-Brunswick. S'adressant tant aux candidates et aux candidats issus du marché du travail qu'aux étudiantes et aux étudiants ayant terminé des études de premier cycle dans une discipline connexe sans avoir travaillé dans ce domaine en particulier, les programmes permettront d'assimiler les connaissances existantes en études du vieillissement, tant dans les sciences sociales que les sciences de

#### 14.4 Programmes de cycles supérieurs en études appliquées du vieillissement (suite)

la santé et des services communautaires. Ils permettront aux étudiantes et aux étudiants de développer des aptitudes intellectuelles pour 1) faire l'analyse et l'identification des besoins des personnes âgées ou des populations vieillissantes, 2) faire une analyse critique des politiques sociales et 3) réaliser, dans le cadre de leurs cours, des recherches appliquées en ce domaine. Le diplôme compte 30 crédits alors que le certificat en compte 15. Si accepté, les programmes commenceront en janvier 2009.

**R : 10-CGV-080614**

Guilda Landry, appuyée par Pauline Banville-Pérusse, propose :

*« Que, sous réserve de la confirmation de l'obtention de la subvention du Consortium national de formation en santé (CNFS), le Conseil des gouverneurs accepte la création du programme de Diplôme de deuxième cycle en études appliquées du vieillissement et du programme de Certificat de deuxième cycle en études appliquées du vieillissement. »*

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

#### 15. **SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-080502**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche précise que des changements majeurs ont été apportés au programme de Baccalauréat en foresterie et au programme de Baccalauréat en foresterie (régime coopératif). La durée du programme est passée de cinq à quatre ans. Les nouveaux programmes commenceront en septembre 2008.

Également, en raison des modifications apportées par les ordres professionnels, des changements majeurs ont été apportés aux programmes articulés suivants : Baccalauréat appliqué en techniques radiologiques, Baccalauréat appliqué en thérapie respiratoire et Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical.

#### 16. **RATIFICATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES**

##### 16.1 Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston (ABPPUMCE)

Voir le Document C, p. 1-3

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente les faits saillants de la nouvelle entente collective entre l'ABPPUMCE et l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston. Il précise que les points importants sont la charge académique des professeures et des professeurs et la rémunération. L'entente prévoit une augmentation de 6,0 % en plus d'un pourcentage à définir selon l'entente du Campus de Moncton. L'entente couvre la période du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2010.

La présidente de l'ABPPUMCE explique que l'entente a reçu un vote unanime de la part des membres de l'Association.

Le recteur et vice-chancelier remercie les parties et souligne les efforts déployés par les membres des deux équipes de négociation.

**R : 11-CGV-080614**

Pauline Banville-Pérusse, appuyée par Annie C. Daneault, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs ratifie l'entente conclue entre l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston (ABPPUMCE) et l'Université de Moncton et autorise le recteur et vice-chancelier à signer l'entente collective qui en découle. »*

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

16.2 **Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan (APPUMCS)**

Voir le Document D, p. 1-4

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente les faits saillants de la nouvelle entente collective entre l'APPUMCS et l'Université de Moncton, Campus de Shippagan. Il précise que les points importants sont la charge minimale d'enseignement des professeures et des professeurs et la rémunération. L'entente prévoit une augmentation de 9,0 % en plus d'un pourcentage à définir selon l'entente du Campus de Moncton. L'entente couvre la période du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2011.

Le président de l'APPUMCS explique que les membres de l'Association sont satisfaits de l'entente même si la question de la parité n'a pas été réglée à leur entière satisfaction.

Le recteur et vice-chancelier remercie les parties et souligne les efforts déployés par les membres des deux équipes de négociation.

**R : 12-CGV-080614**

Ivan Robichaud, appuyé par Lise Bastarache, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs ratifie l'entente conclue entre l'Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan (APPUMCS) et l'Université de Moncton et autorise le recteur et vice-chancelier à signer l'entente collective qui en découle. »*

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

16.3 **Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton (ABPPUM)**

Le recteur et vice-chancelier explique que les négociations sont en cours au Campus de Moncton. Il rappelle que des journées de négociations avec les membres de la Commission de conciliation auront lieu les 18 et 19 juin. Les commissaires déposeront leur rapport le 30 juin. Il rappelle qu'une réunion extraordinaire aura probablement lieu au début de mois de juillet, soit pour procéder à la ratification d'une entente, soit pour examiner le rapport des commissaires et évaluer les options.

17. **NOMINATIONS DE CADRE**

17.1 **Doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche**

**R : 13-CGV-080614**

Yvon Fontaine, appuyé par Pauline Roy, propose :

*« Que le mandat de **Andrew Boghen** soit prolongé d'une année au poste de doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009. »*

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

17.2 **Doyen de la Faculté de foresterie**

**R : 14-CGV-080614**

Yvon Fontaine, appuyé par Pauline Banville-Pérusse, propose :

*« Que **Jean-Marie Binot** soit nommé doyen de la Faculté de foresterie pour un mandat régulier de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2013. »*

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

17.3 Doyen des Études, Campus de Shippagan**R : 15-CGV-080614**

Yvon Fontaine, appuyé par Raymond Gionet, propose :

« Que **Edgar Robichaud** soit nommé doyen des Études au Campus de Shippagan pour un mandat régulier de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2013. »

Vote sur R15                  Pour 16                                  Abstention 1                                  ADOPTÉE

17.4 Vice-doyen de la Faculté des sciences**R : 16-CGV-080614**

Yvon Fontaine, appuyé par Ivan Robichaud, propose :

« Que le mandat de **Christian Kant** soit prolongé d'une année au poste de vice-doyen de la Faculté des sciences, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009. »

Vote sur R16                                  unanime                                  ADOPTÉE

17.5 Dérogation**R : 17-CGV-080614**

Gaston Poitras, appuyé par Annie C. Daneault, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs déroge à l'article 16(4) des Statuts et règlements afin de recevoir deux demandes de nomination. »

Vote sur R17                                  unanime                                  ADOPTÉE

17.6 Vice-doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales**R : 18-CGV-080614**

Yvon Fontaine, appuyé par Gabrielle Vienneau, propose :

« Que **Joceline Chabot** soit nommée vice-doyenne par intérim pour la période allant du 15 juillet 2008 au 30 avril 2009 avec possibilité d'une prolongation jusqu'au 30 juin 2009. »

Vote sur R18                                  unanime                                  ADOPTÉE

17.7 Directeur de l'École de travail social**R : 19-CGV-080614**

Yvon Fontaine, appuyé par Jean-Guy Finn, propose :

« Que **Jean-Marc Bélanger** soit nommé directeur de l'École de travail social pour un mandat d'une année, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009. »

Vote sur R19                                  unanime                                  ADOPTÉE

## 18. RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

### 18.1 Comité de gouvernance

#### 18.1.1 Conseil des gouverneurs - nominations

Voir le Document E, p. 1-4

M. Raymond Gionet terminera son mandat en septembre et il sera remplacé par madame **Roseline Paulin**, nouvelle représentante de l'Association des anciennes, anciens et amis de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan.

M. Louis-Philippe Nault, représentant de l'Association des anciennes, anciens et amis de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston, a remis sa démission. Il n'a pas encore été remplacé.

M. Aubrey Cormier a avisé le Comité de gouvernance qu'il ne désire pas renouveler son mandat comme membre du Conseil des gouverneurs.

#### **R : 20-CGV-080614**

Jean-Guy Finn, appuyé par Lise Bastarache, propose :

« Que **André G. Richard** soit nommé membre du Conseil des gouverneurs résidant dans la région du Sud-Est. »

Vote sur R20

unanime

ADOPTÉE

#### **R : 21-CGV-080614**

Jean-Guy Finn, appuyé par Ivan Robichaud, propose :

« Que **Liette Dumas-Sluyter** soit nommée membre du Conseil des gouverneurs résidant à l'extérieur du Nouveau-Brunswick. »

Vote sur R21

unanime

ADOPTÉE

La représentante de l'Association des bibliothécaires, des professeures et des professeurs de l'Université de Moncton soulève une question relative aux conflits d'intérêts ou le potentiel de ceux-ci. Elle demande si certains candidats retenus sont en conflits d'intérêts et s'il y a une procédure d'appel d'offres pour la distribution des contrats.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique qu'une *Politique des achats*, couvrant la question des appels d'offres, est en vigueur et celle-ci s'applique, entre autres, aux conseillers juridiques. Le recteur et vice-chancelier explique que les membres du Conseil des gouverneurs sont assujettis à la *Politique sur les conflits d'intérêts* et rappelle qui si certains membres estiment être en conflit, ceux-ci doivent se retirer de la discussion sur le sujet. La secrétaire générale explique que le dossier des conflits d'intérêts est à l'étude au Comité de gouvernance. Le président du Comité des gouvernance confirme que des recherches sont en cours afin de mener un exercice de comparaison avec les autres universités canadiennes sur les questions touchant les conflits d'intérêts.

### 18.2 Comité de finance

#### 18.2.1 Budget 2008-2009 - Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada

Voir le Document F, p. 1

#### **R : 22-CGV-080614**

Lise Bastarache, appuyée par Pauline Banville-Pérusse, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte le budget 2008-2009 du Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada. »

Vote sur R22

unanime

ADOPTÉE



**18.3 Comité de placement**

Le Comité de placement a examiné le rapport du rendement du portefeuille des fonds de dotation et note que la performance ne s'améliore pas. Le Comité a examiné les suggestions de la compagnie Placements Louisbourg afin de rectifier la situation. Également, le Comité a rencontré monsieur Marc Robichaud, administrateur du régime de pension afin de discuter du rendement du portefeuille des caisses de retraite.

**18.4 Comité de vérification**

Il n'y a pas eu de réunion depuis la dernière réunion du Conseil des gouverneurs.

**19. AFFAIRES NOUVELLES****19.1 Remerciements**

Le président remercie Louis-Philippe Nault qui a terminé son mandat au Conseil des gouverneurs.

**20. PROCHAINES RÉUNIONS**

Les deux prochaines réunions du Conseil des gouverneurs (réunion annuelle et réunion ordinaire) auront lieu à Edmundston le 27 septembre 2008.

**21. CLÔTURE**

La séance est levée à 12 h 15.

Contresigné le

\_\_\_\_\_  
Jeannot Castonguay, président

\_\_\_\_\_  
Lynne Castonguay, secrétaire générale